

## Article pour le Dauphiné Libéré

### 44 ans de sports de nature à Vallon

Depuis 1962, le site de Vallon Pont d'Arc du CREPS Rhône-Alpes (établissement sous tutelle du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative) assure des missions de formation et mène une réflexion sur le développement du Plein Air. Après avoir été Centre National de Plein Air (CNPA), le Centre de Vallon accueille aujourd'hui le Pôle ressources national Sports de nature (PRNSN).

C'est naturellement que le Comité histoire du ministère des Sports s'est tourné vers l'établissement de Vallon pour rassembler la mémoire et marquer les étapes de la croissance des sports de nature.

Une première rencontre des « mémoires » a réuni, les 21 et 22 septembre sur le site de Vallon Pont d'Arc, la quasi-totalité des formateurs et administrateurs ayant encadré au CNPA et à la base départementale de Salavas. Dans une ambiance conviviale, parfois teintée de nostalgie, les participants ont œuvré à la constitution d'une mémoire des actions vallonnaises en matière de Plein Air. Ces deux journées ont permis de mesurer l'importance nationale des actions menées en Ardèche depuis 1962.

### 1960-72 : la « belle époque » du Plein Air

Cette période voit la mise en place des formations et diplômes de plein air. Les premiers stagiaires sont les cadres de la Jeunesse ouvrière, les enseignants de l'Education Nationale, les moniteurs de centres de vacances. Outre la formation technique aux activités de plein air, telles que le canoë, le kayak, la spéléologie, l'escalade et même le camping, c'est une éducation citoyenne et environnementale qui est dispensée.

C'est à cette époque que l'invention du canoë polyester « 4.80 » (diffusé dans le monde entier) contribue à démocratisation du tourisme nautique. Le Club associé Vallon Plein Air, né en 1964 est encore aujourd'hui la vitrine ardéchoise du Canoë-kayak.

Forte de son expérience, le site vallonnais du CREPS Rhône-Alpes devient en 1971 Centre national des sports de plein air (CNSPA), l'équipe est renforcée par plusieurs enseignants d'EPS, spécialistes de haut niveau des sports de nature. Le CNSPA développe sa réflexion pédagogique et ses actions de formation, en collaboration avec des fédérations sportives (FFCK, FFEPMM), de grandes associations de l'éducation populaire (UFOLEP, CEMEA), les ministères de l'Education Nationale et de l'Agriculture.

L'engagement du Centre, soutenu par la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports, au service du territoire ardéchois se traduit dans le domaine de l'environnement par des actions de protection des Gorges de l'Ardèche comme la création de l'Association de protection des Gorges de l'Ardèche (APGA), l'opération « Ardèche propre » et une coopération régulière avec les acteurs de la Réserve ; dans le domaine de l'aménagement des sites de pratique par la création des pistes de ski de fond, l'équipement des sites d'escalade, la sécurisation des parcours nautiques ; dans le domaine de la formation par l'ouverture des formations de batelier et de construction de bateaux.

### Vers des qualifications nationales

Dès 1985, le CREPS de Vallon s'engage activement dans la création de nouveaux brevets d'Etat, il contribue à l'expérimentation et l'ingénierie de ces diplômes (BE Canoë-kayak, Escalade, Spéléo, Cyclisme). Parallèlement des liens se tissent avec le milieu universitaire dans le domaine scientifique et le milieu fédéral pour l'aménagement des sites de pratique. Côté événements sportifs le 1<sup>er</sup> Marathon des Gorges à lieu en 1985, la 1<sup>ère</sup> édition de Joueurs de Blocs se déroule en 1986 et les premiers raids font leur apparition (Raid des Sources du Chassezac).

Une mission nationale depuis 2004

Aujourd'hui le CREPS de Vallon, Pôle ressources national Sports de nature, est un acteur incontournable de la formation aux métiers de l'encadrement sportif, doublé d'un outil d'aide aux acteurs des sports de nature.

Son action s'inscrit dans le cadre de la politique ministérielle de développement maîtrisé des sports de nature. Ses domaines d'intervention sont l'emploi-formation, les Espaces, Sites et Itinéraires de pratique (ESI), la réglementation...

Il évolue au sein d'un réseau d'acteurs (publics et privés) tels que les fédérations de sports de nature, la fédération des Parcs naturels régionaux, les Réserves naturelles de France, le ministère du Tourisme, celui de l'Ecologie et du Développement durable.

Cet établissement ardéchois, véritable PME de 45 personnes, bientôt cinquantenaire a ainsi accueilli et formé de nombreux professionnels et bénévoles qui essaient les valeurs d'un développement sportif durable, au service des territoires ruraux, littoraux ou montagnards. Par le développement de la pratique des sports de nature il a participé à la découverte et à la valorisation du territoire ardéchois, ses paysages, ses espaces, sites et itinéraires sportifs ou patrimoniaux.

Chapeau donc à tous ces formateurs qui ont su mêler à leur vie professionnelle un réel engagement pour le territoire ardéchois !

Pour en savoir plus

[www.creps-rhone-alpes.fr](http://www.creps-rhone-alpes.fr)

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)